



Département de la GIRONDE
Arrondissement de Blaye

MAIRIE

CUBZAC LES PONTS

33240 CUBZAC LES PONTS

Téléphone : 05 57 43 02 11

Télécopie : 05 57 43 92 47

Email : mairie@cubzaclesponts.fr

Site : www.mairie.cubzaclesponts.com

Envoyé en préfecture le 08/07/2025

Reçu en préfecture le 08/07/2025

Publié le

S²LO

ID : 033-213301435-20250707-DC_2025_14-DE

Décision du Maire n° DC2025-14

Lundi 07 juillet 2025

DECISION RELATIVE A LA PASSATION D'UNE CONVENTION D'HONORAIRES AVEC LA SARL BOISSY AVOCATS ASSOCIES

Vu la délibération du Conseil Municipal n°2021-10 portant sur les délégations du conseil municipal au Maire de certaines de ses attributions,

DECIDE

ARTICLE 1 - De signer une convention d'honoraires avec la SARL BOISSY AVOCATS ASSOCIES, représentée par Maître Mathieu HERLIN, demeurant 74 Rue Georges Bonnac, Tour 4, BP 50037 – 33007 BORDEAUX CEDEX.

ARTICLE 2 - De bénéficier par le biais de cette convention d'un accompagnement juridique du cabinet d'avocats en matière de droit public (urbanisme, fonction publique, domanialité, commande publique, construction etc.). Le cabinet d'avocats sera ainsi chargé d'une mission de conseil juridique et de représentation en justice. La convention d'honoraires ne comporte aucune exclusivité au bénéfice du cabinet d'avocats, la commune restant libre de désigner le conseil de son choix.

ARTICLE 3 - La convention est conclue pour une durée de 1 an. Elle sera renouvelée tacitement, par périodes successives d'un an, dans la limite de deux reconductions, soit une durée totale maximale de trois ans.

ARTICLE 4 - Le montant des prestations sont énumérées comme suit :

- Pour le conseil juridique, les parties ont convenu de fixer le montant des honoraires du cabinet d'avocats par référence au temps que ce dernier aura passé pour le traitement des missions visées à l'article 1, selon le tarif horaire de 200 €HT. Sauf saisine en urgence, chaque mission fera l'objet d'un devis prévisionnel d'intervention.
- Pour la représentation en justice, les honoraires seront fixés forfaitairement de la manière suivante :
 - Procédure en référé (référé-suspension, référé-liberté, référé précontractuel et contractuel) : 3 000 €HT + 13,00 €TTC pour les droits de plaidoirie. Ce montant comprend l'ensemble des écritures et la présence à l'audience.
 - Procédure en référé instruction (L.532-1 et suivants du code de justice administrative) : - Requête en référé expertise : 1 400 €HT, - Premier mémoire en défense : de 200 €HT à 1 200 €HT (selon la complexité du dossier), - Mémoire complémentaire de 200 €HT à 800 €HT (selon l'opportunité de produire ou non de nouvelles écritures et après accord de la Commune).
 - Procédure au fond : 2 000 €HT + 13,00 TTC pour les droits de plaidoirie. Ce montant comprend les premières écritures (requête ou premier mémoire en défense et la présence à l'audience (frais et temps de déplacement non compris). Les mémoires en

défense complémentaires seront facturés entre 200 €HT et 800 €HT (selon l'opportunité de produire ou non de nouvelles écritures et après accord de la Commune).

- Les réunions pourront se faire physiquement ou par visioconférence. Ainsi, les réunions :
 - sur place seront forfaitairement facturées (frais et temps de déplacement compris) : 600 €HT ;
 - en visioconférence seront forfaitairement facturées 200 €HT (seules les visioconférences d'une durée supérieure à 1 heure seront facturées).

ARTICLE 5 - La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa notification et de sa réception par le représentant de l'Etat.

ARTICLE 6 - Le Maire est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera transmise à :

- Madame la Sous-Préfète de BLAYE,
- Aux intéressés.

et portée à l'ordre du jour de la prochaine réunion du conseil municipal.

Le Maire,

Alain TABONE



The seal is circular with a blue border. The text 'MAIRIE DE CUBZAC-LES-PONTS' is written around the top half, and '33240' is at the bottom. In the center is a coat of arms featuring a castle tower and a sun. Below the coat of arms, the words 'REPUBLIQUE FRANCAISE' are visible.